

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi  
12 octobre 2010 à 20h00 au Centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148,  
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton, Jim Coyle, Inès  
Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présents, l'adjointe au directeur général et une douzaine de contribuables.  
Absent : Dr. Jean Amyotte

La séance débute à 20h00.

**PAROLE AU PUBLIC**

- |                   |  |
|-------------------|--|
| Chad Doucette     | - Dérégulation mineure                           |
| James Riordan     | - Tour télécommunication Vidéotron               |
| Leonard A. Dubroy | - Castors chemin Foran<br>- Gravier et niveleuse |

10-10-399

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Parole au public**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2010 et de la séance spéciale tenue le 28 septembre 2010.
5. **Administration**
  - 5.1 Liste des factures à payer
  - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.3 Liste des engagements pour le mois d'octobre
  - 5.4 Ouverture d'un compte
  - 5.5 Site Internet
6. **Sécurité publique**
  - 6.1 Remplacement du véhicule # 03

7. **Travaux publics**
  - 7.1 Règlement - concernant la limite de vitesse sur le chemin des Pères-Dominicains
  - 7.2 Terrain – stationnement CCN – chemin de la Montagne
  - 7.3 Expertise asphalte – chemin de la Montagne
  - 7.4 Demande d’annonce pour les journaux
8. **Hygiène du milieu**
  - 8.1 Avis de motion – règlement d’emprunt – eau potable
9. **Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Demande de cadastre – William Twolan
  - 9.2 Dérogation mineure – Chad Doucette - 2074, chemin Gauvin –
  - 9.3 Demande de cadastre – 130, chemin du Village – Alexandra Da Silva et Alain Boudreau
  - 9.4 Dossier litigieux et infractions – 31 des Chardonnerets
  - 9.5 Lotissement – 2, chemin Seliner – Belmont Properties
10. **Loisirs et culture**
  - 10.1 Comité de revitalisation du littoral
  - 10.2 Description technique – droit de passage piste cyclable – secteur Breckenridge
11. **Divers**
12. **Rapports divers et correspondance**

Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux;
13. **Dépôt du registre de correspondance**

Registre de correspondance du mois de septembre 2010
14. **Période de questions**
15. **Levée de la séance**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouts : 7.4 Demande d’annonce pour les journaux

Retraits : 6.1 Remplacement du véhicule #03

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre.

Adoptée sur division

10-10-400

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14  
SEPTEMBRE ET CELUI DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE  
28 SEPTEMBRE 2010**

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre et celui de la séance spéciale tenue le 28 septembre 2010.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre.

Adoptée sur division

10-10-401

**LISTE DES FACTURES À PAYER**

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **181 662,99 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 29 septembre 2010 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Les conseillers Roger Larose et Jim Coyle votent contre la dépense ayant été faite avant d'être autorisée.

Adoptée sur division

10-10-402

**LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Proposé par Lynne Beaton  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **363 619,90 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 29 septembre 2010 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

**10-10-403**

**LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS D'OCTOBRE**

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **15 155.05 \$** taxes incluses.

Adoptée

**10-10-404**

**OUVERTURE D'UN COMPTE**

Il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d'autoriser l'ouverture d'un autre compte à la Caisse Populaire de Masham-Luskville afin de garder séparé les fonds pour les carrières et sablières.

Adoptée

**10-10-405**

**SITE INTERNET**

Il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général à demander des propositions pour l'élaboration d'un nouveau site Web de la municipalité à au moins trois (3) fournisseurs.

Le modèle privilégié est celui des municipalités de La Pêche, Cantley et Chelsea et devra être bilingue.

Adoptée

**10-10-406**

**TERRAIN – STATIONNEMENT CCN – CHEMIN DE LA MONTAGNE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande à la CCN de rouvrir et aménager le stationnement dans le parc de la Gatineau en face du 1843 chemin de la Montagne en 2009 ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les panneaux de signalisation, les usagers du parc stationnent aux abords du chemin de la Montagne et que cette situation cause une contrainte appréciable pour la circulation ;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande à la CCN de rouvrir et aménager le stationnement dans le parc de la Gatineau en face du 1843 chemin de la Montagne.

Le conseiller Jim Coyle vote contre.

Adoptée sur division

**10-10-407**

**EXPERTISE – ASPHALTE – CHEMIN DE LA MONTAGNE**

Il est

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général à demander des offres auprès de 2 firmes d'ingénieurs pour la préparation d'une étude concernant les travaux à faire avant le pavage du chemin de la Montagne. L'étude devra consister en carottage de la base du chemin, inspection des ponceaux, recommandations sur les travaux à faire aux fossés et travaux d'asphaltage.

POUR

Brian Middlemiss  
Inès Pontiroli  
Edward McCann

CONTRE

Lynne Beaton  
Jim Coyle  
Roger Larose

Rejetée

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Jim Coyle à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant un emprunt pour financer le projet d'eau potable dans le village de Quyon.

**10-10-408**

**ANNONCE JOURNAL LOCAL**

Il est

Proposé par Roger Larose  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la Municipalité autorise le directeur général à faire paraître une annonce recherchant un trappeur pour le territoire de la Municipalité. Un budget de \$500.00 est accordé à cette fin.

Adoptée

**10-10-409**

**PLAN PROJET DE LOTISSEMENT – LOTS : 2 683 765, 2 683 766, 2 683 763, 2 756 106, 2 889 783, 2 889 784 ET 2 756 062 – William Twolan**

CONSIDÉRANT QUE les lots bénéficient de droits acquis;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU que le conseil supporte le plan projet de lotissement tel que proposé par l'arpenteur Michel Fortin sous ses minutes 20 732, en date du 2 août 2010.

Adoptée

**10-10-410**

**DÉROGATION MINEURE – Chad Doucette – 2074, chemin Gauvin**

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure concernant le terrain situé au 2074, chemin Gauvin, lot 17C-2, rang 13, Canton Onslow ;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but d'autoriser l'empatement d'une nouvelle galerie dans la marge latérale, soit à environ 1,7 mètre de la ligne du lot au lieu de 2,5 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne pose aucun préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU que la demande de dérogation soit refusée.

AMENDEMENT

Il est

Proposé par Roger Larose  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU que la demande de dérogation soit acceptée.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Roger Larose	Inès Pontiroli
Jim Coyle	Brian Middlemiss
Lynne Beaton	Edward McCann

Amendement rejeté

Le vote est demandé sur la proposition initiale :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Inès Pontiroli	Lynne Beaton
Brian Middlemiss	Roger Larose
Edward McCann	Jim Coyle

Rejetée

**10-10-411**

**DEMANDE DE CADASTRE – 130 chemin du Village - Alexandra Da Silva – Alain Boudreau**

CONSIDÉRANT QUE les requérants désirent subdiviser le lot 3 986 717 afin de créer les lots 4 662 888 et 4 662 889;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande des requérants ayant pour la subdivision du lot 3 986 717 afin de créer les lots 4 662 888 et 4 662 889 tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre Michel Fortin sous ses minutes 20623 en date du 2 juillet 2010.

Le conseiller Roger Larose vote contre.

Adoptée sur division

**10-10-412**

**DOSSIER LITIGIEUX ET INFRACTIONS – 31 Chardonnerets**

CONSIDÉRANT QUE des travaux non conformes à la réglementation municipale ont été effectués au 31 Chardonnerets;

CONSIDÉRANT QUE des avis d'infractions ont été envoyés au propriétaire relativement aux travaux effectués;

CONSIDÉRANT les délais accordés au propriétaire pour se conformer,

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, le propriétaire n'a toujours pas régularisé la situation;

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît qu'il y a infraction;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac autorise la Directrice du service d'urbanisme Mme Isabelle Côté, à transmettre à nos conseillers juridiques, pour procédures, le dossier du 31 Chardonnerets.

Les conseillers Jim Coyle et Roger Larose votent contre.

Adoptée sur division

**10-10-413**

**LOTISSEMENT – 2, chemin Seliner – Belmont Properties**

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire subdiviser le lot 3 966 426 dans le but de créer un (1) nouveau lot à construire;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU que le conseil supporte le plan projet de lotissement no.20971 préparé par l'arpenteur Michel Fortin en date du 29 septembre 2010.

Adoptée

**10-10-414**

**COMITÉ DE REVITALISATION DU LITTORAL**

CONSIDÉRANT QUE le comité de revitalisation du littoral a été formé ;

CONSIDÉRANT QU'un leur but est de remplacer le centre communautaire situé au 2, chemin du Ferry (un édifice municipal);

CONSIDÉRANT QUE par l'entremise d'activités locales, ils se sont engagés à collecter un minimum de 150 000,00 \$ et de contribuer cette somme envers la nouvelle construction ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs autres organismes et individus veulent contribuer ;

CONSIDÉRANT QU'un financement municipal est requis ;

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité crée un « fonds de réserve » pour tous les dons envers ce projet, et qu'il soit maintenu dans son ensemble jusqu'à l'achèvement de la construction.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la municipalité fournisse une aide financière annuelle adéquate afin de couvrir les coûts de pré-construction.

IL EST AUSSI RÉSOLU QU'advenant l'annulation de ce projet par la municipalité, tous les dons seront remis aux donateurs.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre.

Adoptée sur division

10-10-415

**DESCRIPTION TECHNIQUE – DROIT DE PASSAGE – PISTE CYCLABLE –  
SECTEUR BRECKENRIDGE**

Il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général à faire préparer une description technique pour les terrains de M. Wally Klein et M. Hansch Sigfrid . Un budget de 2 500,00 \$ est accordé à ces fins.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre.

Adoptée sur division.

**RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE**

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux;

**DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE**

- Registre de correspondance du mois de septembre 2010.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- M. et Mme Doucette : Explications demandées aux membres ayant voté contre la demande.
- Mo Laidlaw : Publication Le Droit
- Madeleine Carpentier: Dérogation
- Gilles Gagnon : Zonage; marges à respecter

10-10-416

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Edward McCann

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 heures ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*